

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA  
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 22/03/2024,

ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme option haltérophilie, musculation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

<b>N° du diplôme</b>	<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Lieu de naissance</b>
BP4ARA240148	Monsieur	ACHRAOUI	Youssef	14/08/2002	RAVENNA
BP4ARA240149	Monsieur	ASCENCAO	Kevin	23/08/2001	Décines-Charpieu
BP4ARA240150	Monsieur	BOUKARMOUCHE	Samet	18/02/1999	Lyon
BP4ARA240151	Monsieur	CANOVA	Raphaël	06/01/2003	Écully
BP4ARA240147	Monsieur	COMBE	Damien	21/03/1978	Villefranche-sur-Saône
BP4ARA240152	Madame	DEHAVANNE	Sarah	05/11/1995	Arnas
BP4ARA240153	Monsieur	FONTAINE	Thimothéo	25/05/1997	Lyon 4e Arrondissement
BP4ARA240154	Monsieur	JOURDAIN	Meven	23/03/2005	Saint-Aubin-lès-Elbeuf
BP4ARA240155	Monsieur	SARIBAY	Aimé	15/07/2003	Décines-Charpieu

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 09/04/2024

Pour le Recteur de région académique,  
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

  
Bruno FEUTRIER